


Nice : un homme vole une camionnette et blesse grièvement un septuagénaire en le percutant

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 3 heures,
Mis à jour il y a 2 heures

Écouter cet article 

00:00/02:00 



Le voleur a été interpellé presque aussitôt par la police et placé en garde à vue. VALÉRY HACHE / AFP

Un homme d'une vingtaine d'années a très grièvement blessé un septuagénaire, mercredi 22 juin au matin, à Nice, après l'avoir percuté, près de la Promenade des Anglais, avec une camionnette qu'il venait de voler, a-t-on appris de sources judiciaires.

À VOIR AUSSI - Nice: deux migrants blessés par balles à l'issue d'une course-poursuite avec la police

Les faits se sont déroulés vers 08h00, quai des États-Unis, un axe qui prolonge la Promenade des Anglais, sur le front de mer, a précisé le parquet à l'AFP, confirmant l'information initiale de Nice-Matin. La victime, née en 1946, a été très gravement

blessée à la jambe. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état critique. Son pronostic vital est engagé.

Voleur connu des autorités

«La camionnette volée se trouvait sur le trottoir pour une intervention technique de nettoyage des sanitaires de la plage», a expliqué le parquet à l'AFP : «L'homme a profité de l'absence de ses occupants pour la dérober avant de percuter deux cents mètres plus loin la victime de plein fouet». Le voleur a été interpellé presque aussitôt par la police et placé en garde à vue. En début d'après-midi il n'avait toujours pas pu être entendu, en raison de son état d'alcoolisation.

L'auteur présumé des faits, un homme d'une vingtaine d'années se présentant comme Somalien, était entré sur le territoire français en janvier 2021. Sa demande d'asile avait été rejetée le 7 juin, décision contre laquelle il avait formé un recours. Il était connu des autorités judiciaires pour la commission de plusieurs infractions de droit commun. L'enquête, confiée à la sûreté départementale et ouverte du chef de tentative d'homicide volontaire, devra avant tout déterminer le caractère intentionnel ou non du choc avec la victime.

Le parquet national antiterroriste a été informé mais n'a pas revendiqué sa compétence à ce stade, a précisé le parquet de Nice. Le 14 juillet 2016, un camion conduit par un Tunisien de 31 ans vivant à Nice avait tué 86 personnes et en avait blessé plus de 400 autres, sur la Promenade des Anglais.

À VOIR AUSSI - Une voiture percute des passants à Berlin: la police tente de déterminer les circonstances des faits